

## Aide forfaitaire pour les salariés en situation de handicap ou perte d'autonomie

Vous êtes en situation de handicap ou en perte d'autonomie ? Nous sommes là pour vous soutenir. Le fonds social prévoyance de votre branche peut vous attribuer **une aide forfaitaire de 1 000 €**.



### Conditions d'attribution

- L'assuré(e) doit :
  - Être salarié(e) et adhérent(e) à la prévoyance du régime mutualisé de la CCN Métallurgie.
  - Être dans l'un des 3 cas suivants après le 1<sup>er</sup> janvier 2023 :
    - avoir un taux d'incapacité  $\geq$  à 50%,
    - être détenteur de la Carte Mobilité Inclusion : carte priorité  $<$  à 80 %,
    - être détenteur de la Carte Mobilité Inclusion : invalidité  $>$  à 80 %.
- Le revenu fiscal de référence sur l'avis d'imposition doit être  $\leq$  25 500 € par part fiscale.

Exemple : **1 mère seule avec 1 enfant soit 2 parts fiscales.**

Le revenu fiscal de référence sur l'avis d'imposition est de 50 000 €. Le revenu fiscal par part fiscale est donc de 25 000 €.



### Comment en bénéficier ?

1. Remplissez la demande d'intervention sociale (DIS) ci-après
2. Joignez les pièces justificatives demandées dans la DIS
3. Renvoyer l'ensemble de votre dossier à :

✉ **Malakoff Humanis**  
Accompagnement social assurance  
Pôle individuel  
62006 Arras cedex

@ retour dossier.assurance@malakoffhumanis.com



### Besoin d'aide ?

Nos équipes Accompagnement social vous répondent au :



**39 96** (service gratuit + prix d'un appel local)

## Aide forfaitaire pour les salariés en inaptitude non professionnelle

Vous êtes salarié en inaptitude non professionnelle dans l'attente d'un reclassement ? Nous sommes là pour vous soutenir. Le fonds social prévoyance de votre branche peut vous attribuer **une aide forfaitaire de 1 000 €**.



### Conditions d'attribution

- L'assuré(e) doit :
  - Être salarié(e) et adhérent(e) à la prévoyance du régime mutualisé de la CCN Métallurgie.
  - Avoir subi une perte de salaire lors de la période de 30 jours d'attente de reclassement par votre employeur qui suit la reconnaissance d'inaptitude temporaire non professionnelle être à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- Le revenu fiscal de référence sur l'avis d'imposition doit être  $\leq 25\,500$  € par part fiscale.
- Pour la situation d'un célibataire (non pacsé, non séparé, non concubin, sans enfant) sera retenue 1,5 part fiscale.

Exemple : **1 mère seule avec 1 enfant soit 2 parts fiscales.**  
Le revenu fiscal de référence sur l'avis d'imposition est de 50 000 €. Le revenu fiscal par part fiscale est donc de 25 000 €.



### Comment en bénéficier ?

1. Remplissez la demande d'intervention sociale (DIS) ci-après
2. Joignez les pièces justificatives demandées dans la DIS
3. Renvoyer l'ensemble de votre dossier à :

✉ **Malakoff Humanis**  
Accompagnement social assurance  
Pôle individuel  
62006 Arras cedex

@ retour dossier.assurance@malakoffhumanis.com



### Besoin d'aide ?

Nos équipes Accompagnement social vous répondent au :



**39 96** (service gratuit + prix d'un appel local)

## Attestation sur l'honneur liée à l'inaptitude non professionnelle (à joindre à la demande)

Je soussigné(e) M./Mme Nom : ..... Prénom : .....

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas avoir fait de demande d'Indemnité temporaire d'inaptitude (ITI) auprès de la Sécurité sociale.
- Que l'origine de l'inaptitude n'est pas susceptible d'être en lien avec un accident du travail ou une maladie professionnelle.
- N'avoir perçu aucune rémunération entre la date de l'avis d'inaptitude prononcé par le médecin du travail et la décision de reclassement ou de licenciement prise par l'employeur.
- Qu'en cas d'arrêt de travail précédent la décision d'inaptitude, vous n'avez pas été indemnisé au titre des Accidents du Travail ou de Maladie Professionnelle par la Sécurité sociale.

Fait à ..... le ..... Signature

# Demande d'intervention sociale

## INDIVIDUELLE SIMPLIFIÉE - CONFIDENTIEL



### Identité de la personne affiliée

CCN Métallurgie - PREVOYANCE

Nom\* .....

Prénom\* .....

N° de Sécurité sociale\* .....

Nom de jeune fille\* .....

Date de naissance\* .....

Adresse\* .....

Code postal\* .....

Ville\* .....

Téléphone fixe .....

Téléphone portable .....

Email\* ..... @.....

Célibataire

Marié(e)  Vie maritale ou lié par un PACS

Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

depuis le

en activité depuis le

Entreprise .....

Adresse .....

en maladie  au chômage

en invalidité  en préretraite

depuis le

en retraite depuis le

autre situation (préciser) .....

reconnu par la CDAPH  taux .....

Institution de prévoyance .....

Institution de retraite complémentaire .....

### Identité du conjoint ou du compagnon (à compléter)

Nom .....

Prénom .....

N° de Sécurité sociale .....

Nom de jeune fille .....

Date de naissance .....

en activité depuis le

Entreprise .....

Adresse .....

Téléphone .....

en maladie  au chômage

en invalidité  en préretraite ou à la retraite

depuis le

reconnu par la CDAPH  taux .....

Institution de prévoyance .....

Institution de retraite complémentaire .....

#### RÉSERVÉ À L'INSTITUTION

Motif de l'aide : Aides en cas d'inaptitude et handicap ou perte d'autonomie

## Enfant(s) et autre(s) personne(s)



Nom et Prénom	Date de naissance	À charge	Profession ou situation
.....	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	.....
.....	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	.....
.....	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	.....

## Pièces justificatives à fournir

Cochez l'aide que vous souhaitez demander et retournez-nous ce document dûment complété et accompagné d'une photocopie des pièces justificatives cochées ci-dessous :

### Je demande l'aide en cas d'inaptitude non professionnelle

Documents à fournir :

- Le dernier avis d'imposition
- Le dernier bulletin de salaire
- Un relevé d'identité bancaire
- L'avis du médecin du travail actant l'inaptitude
- Le courrier du service RH actant la date de votre reclassement ou licenciement pour inaptitude
- Attestation sur l'honneur fournie par l'organisme assureur

### Je demande l'aide forfaitaire handicap ou perte d'autonomie

Documents à fournir :

- Le dernier avis d'imposition
- Le dernier bulletin de salaire
- Un relevé d'identité bancaire

En fonction de votre situation au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- Copie de la Carte Mobilité Inclusion, invalidité > 80%
- Copie de la Carte Mobilité Inclusion, carte priorité > 80%
- Justificatif d'un taux d'incapacité  $\geq$  50%

**Les informations demandées dans le présent formulaire sont indispensables à l'étude du dossier. Il est rappelé que les aides sont facultatives, ponctuelles et étudiées au cas par cas. Toute demande donnera lieu à une réponse écrite.**

**Une seule demande sera recevable par foyer auprès de notre organisme de prévoyance.**

Le demandeur certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés qui serviront de base à l'attribution d'une aide financière éventuelle.

Fait à ..... le .....

Signature obligatoire

Le formulaire complété et les justificatifs demandés sont à envoyer à :



**Malakoff Humanis**  
Accompagnement social assurance  
Pôle individuel - 62006 Arras cedex



**retourdossier.assurance@malakoffhumanis.com**

Les informations sont toutes nécessaires pour votre organisme d'assurance membre du groupe Malakoff Humanis, responsable du traitement fondé sur son intérêt légitime aux fins de l'étude de votre demande d'intervention sociale. En cas de décision de refus, vos données sont conservées pendant 2 ans à compter du dernier contact émanant de votre part. En cas de décision favorable, vos données sont conservées pendant 5 ans à compter de la date du dernier paiement. En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données, et de décider du sort de celles-ci, post-mortem. Vous disposez également d'un droit de vous opposer au traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière, de limiter le traitement dont vous faites l'objet et d'un droit à la portabilité des données personnelles dans les limites fixées par la loi. Ces droits peuvent être exercés directement sur notre site via nos formulaires, par email à [dpo@malakoffhumanis.com](mailto:dpo@malakoffhumanis.com) ou par courrier à Malakoff Humanis, Pôle Informatique et Libertés, 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 9. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données à caractère personnel accessible sur notre site internet.



MALAKOFF HUMANIS PRÉVOYANCE - Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la Sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 691 181 - Siège : 21 rue Laffitte, 75009 Paris. MUTUELLE MALAKOFF HUMANIS - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 784 718 256 - Siège : 21 rue Laffitte, 75009 Paris - Mutuelle membre du groupe Malakoff Humanis. INSTITUTION NATIONALE DE PRÉVOYANCE DES REPRÉSENTANTS (INPR) - Institution de prévoyance régie par les dispositions du Titre III du Livre IX du Code de la Sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 352 983 118 - Siège social : 21 rue Laffitte 75009 Paris. MHN, MALAKOFF HUMANIS NATIONALE - Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 339 358 681 - Siège social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris. MALAKOFF HUMANIS RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE - Société anonyme au capital social de 40 058 220 € - Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le Code des assurances - Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 823 119 615 - Siège social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris.

